

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR LES PENSIONS ET ALLOCATIONS DE GUERRE POUR LES CIVILS

MESURE TENDANT À AUGMENTER LES VERSEMENTS

L'hon. Allan J. MacEachen (au nom du ministre des Affaires des anciens combattants) propose: Que le bill C-232, modifiant la loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des affaires des anciens combattants.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des affaires des anciens combattants.)

* * *

LA LOI DE 1952 SUR LES ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS

MESURE TENDANT À AUGMENTER LE BARÈME ET LE PLAFOND DES ALLOCATIONS

L'hon. Allan J. MacEachen (au nom du ministre des Affaires des anciens combattants) propose: Que le bill C-233, modifiant la loi de 1952 sur les allocations aux anciens combattants, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des affaires des anciens combattants.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des affaires des anciens combattants.)

* * *

LA LOI SUR LES PENSIONS

MESURE TENDANT À AUGMENTER LES VERSEMENTS

L'hon. Allan J. MacEachen (au nom du ministre des Affaires des anciens combattants) propose: Que le bill C-234, modifiant la loi sur les pensions, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des affaires des anciens combattants.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des affaires des anciens combattants.)

* * *

LA LOI SUR LA COMMISSION DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT

MESURE PORTANT SUR L'ÉTABLISSEMENT, LES ENQUÊTES, LES RAPPORTS, L'AIDE AUX OUVRIERS, ETC.

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 22 mars, du bill C-215, tendant à créer la Commission du textile et du vêtement et apportant en conséquence certaines modifications à d'autres lois, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport avec propositions d'amendement.

M. l'Orateur: Conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 22 mars, la Chambre passera maintenant aux votes différés concernant les propositions d'amendement au bill C-215. Les motions seront mises aux voix dans l'ordre où la Chambre les a examinées.

Le texte des motions n^{os} 1, 6, 7, 2, 4 et 5 figure à la page iii du *Feuilleton* d'aujourd'hui. Qu'on appelle les députés.

• (3.20 p.m.)

La Chambre passe maintenant au vote différé sur la motion n^o 1 de l'honorable député de Dauphin (M. Ritchie).

(La motion n^o 1 de M. Ritchie, mise aux voix, est rejetée.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Alkenbrack
Asselin
Bell
Bigg
Code
Danforth
Diefenbaker
Dinsdale
Downey
Fairweather
Flemming
Forrestall
Grills
Hales
Hees
Horner
Knowles (Norfolk-Haldimand)
Korchinski
Lambert
(Edmonton-Ouest)
La Salle
Lundrigan
MacDonald (Egmont)
MacInnis (Cape Breton-East Richmond)
MacLean

MM.

Macquarrie
McCleave
McCutcheon
McIntosh
McKinley
McQuaid
Monteith
Moore
Murta
Nesbitt
Nielsen
Noble
Nowlan
Paproski
Peddle
Ricard
Ritchie
Rynard
Schumacher
Scott
Simpson
Southam
Stewart (Marquette)
Thomas (Moncton)
Valade
Yewchuk—50.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Allmand
Badanai
Barnett
Basford
Beaudoin
Bécharde
Beer
Benjamin
Benson
Blair
Blouin
Boulanger
Breau
Broadbent
Brown
Buchanan
Burton
Caccia
Cafik
Chappell
Chrétien
Clermont
Cobbe
Comtois
Corbin
Corriveau
Côté (Richelieu)
Côté (Longueuil)
Crossman
Cullen
Cyr

MM.

Danson
Davis
De Bané
Dionne
Douglas
Drury
Dupras
Duquet
Énard
Éthier
Faulkner
Forest
Forget
Fortin
Francis
Gauthier
Gendron
Gervais
Gibson
Gilbert
Gillespie
Givens
Gleave
Godin
Goode
Goyer
Gray
Greene
Groos
Guay (Lévis)
Guilbault